ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 27214

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la numérisation des archives de l'institut national de l'audiovisuel (INA). Au coeur du paysage audiovisuel français, l'INA collecte, sauvegarde, numérise, restaure et communique les archives de la radio et de la télévision françaises, soit plus de 70 ans de programmes radio et 60 ans de télévision. Avec 3 millions d'heures de radio et de télévision conservées, et plus d'un million de documents photographiques, les fonds d'archives de l'INA sont parmi les plus importants du monde. Véritable mémoire de notre patrimoine culturel, l'INA s'est ouverte au grand public en avril 2006 *via* son site Internet qui a connu un grand succès. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le bilan actualisé du lancement du site Internet de l'INA auprès du grand public et l'état d'avancement du contrat d'objectifs et de moyens liant l'État et l'INA pour la période 2005-2009.

Texte de la réponse

L'Institut national de l'audiovisuel (INA) met en ligne ses fonds à destination des professionnels et du grand public. S'agissant du service aux professionnels, Inamediapro.com offrait, fin 2007, 442 000 heures de programmes en ligne (dont 80 % d'heures de télévision) à 6 400 clients accrédités, dont un tiers de clients étrangers, pour une cible fixée par le contrat d'objectifs et de moyens (COM) de 385 000 heures. S'agissant de l'offre à destination du grand public, le site www.ina.fr compte en moyenne un million de visites par mois depuis son ouverture en avril 2006, attestant de l'intérêt des citoyens pour les grands moments de la radio et de la télévision françaises. Environ 1,5 million de vidéos sont consultées par mois (principalement des fictions, documents historiques, débats politiques et sports) et 1 500 vidéos sont téléchargées par semaine. L'INA propose ainsi une offre alternative aux sites de partage de vidéo. Lancé avec quelque 10 000 heures, ina.fr s'est enrichi de nouveaux contenus, conformément aux objectifs du contrat d'objectifs et de moyens (COM) et atteignait, fin 2007, 17 000 heures (pour une cible fixée par le COM de 15 000 heures). La partie « actualité » propose plus de 200 dossiers sur des thématiques et personnalités d'actualité. Une « archive du jour » permet de renouveler quotidiennement la page d'accueil. Une rubrique destinée au public scolaire et para-scolaire a été lancée en octobre 2006, élargie en 2008 d'une vidéothèque et d'un module d'éducation à l'image conçu en partenariat avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. L'INA a également développé un module permettant à ses partenaires, parmi lesquels les sites Internet des principaux quotidiens nationaux d'information politique et générale, d'illustrer leurs articles avec des vidéos. De plus, cette année a été marquée par le lancement de différents sites thématiques qui permettent de découvrir une sélection de l'offre en ligne dans un univers graphique particulier, par exemple un site consacré aux événements de Mai 68 (mai68.ina.fr) et un site sur le thème de la culture européenne (ina.fr/europe-des-cultures). Une nouvelle version du site ina.fr devrait être disponible début 2009. Le bilan des trois premières années du COM est globalement conforme aux objectifs au terme de la troisième année d'exécution du contrat, en 2007, 15 indicateurs sur 17 ont atteint ou dépassé les cibles fixées par le COM. Concernant la mission patrimoniale de l'INA, 45 % des archives menacées ont été sauvegardées en numérique (objectif : 41 %) et 34 000 heures de télévision et de radio ont été thématisées ou éditorialistes (objectif : 30 000 heures). L' INA, avec 101 chaînes de télévision captées au

titre du dépôt légal, dépasse son objectif (99 chaînes). L'exploitation des collections a également atteint de bons résultats, le chiffre d'affaires des cessions de droits s'élevant à 16 MEUR en 2007 (objectif : 12 MEUR). Le nombre d'heures accessibles en ligne pour les professionnels comme pour le grand public dépasse les objectifs (voir supra), de même que la part des programmes multi-support, le nombre de documents à disposition des réseaux éducatifs ainsi que les projets de conventions ou de recherche menés en partenariat. Le nombre de diplômés dépasse aussi la cible (175 diplômés pour une cible de 150), mais est en recul par rapport à 2006. L' INA a en outre rattrapé son retard de 2006 quant au nombre de points de consultation hors bibliothèque nationale, avec la création fin 2007 de deux points, à Marseille et Lyon. Concernant la modernisation de la gestion de l'Institut, le calendrier de mise en oeuvre des réformes est respecté, ainsi que les indicateurs de ressources humaines et de développement durable. Les trois indicateurs pour lesquels la cible n'a pas été atteinte en 2007 sont : la part des supports physiques conservés en environnement contrôlé, le taux d'occupation de l'inathèque à la Bibliothèque nationale de France (l'INA compte entreprendre une campagne de communication pour améliorer sa performance), ainsi que la part des frais généraux dans l'ensemble des charges d'exploitation, ce dernier résultat étant paradoxalement dû à la bonne maîtrise des charges d'exploitation, les frais généraux étant en ligne avec le budget.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Grand
Circonscription : Hérault (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27214
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 juillet 2008, page 5795
Réponse publiée le : 23 décembre 2008, page 11127